

Une lutte résolue contre l'antisémitisme

Recueil de publications (2005-2021)

UJFP

DOSSIER 2

Combattre l'antisémitisme au jour le jour

Table des matières

DOSSIER 2. Combattre l'antisémitisme au jour le jour.....	2
12. L'antisémitisme d'aujourd'hui : briser le cercle vicieux du racisme.....	2
13. L'UJFP condamne les propos antisémites de l'ancien premier ministre Raymond Barre...5	
14. Profanation du cimetière juif de Strasbourg-Cronenbourg.....	6
15. Halte aux crimes racistes.....	8
16. Agression antisémite à Villeurbanne. Halte aux violences et aux amalgames racistes !.....9	
17. Réponse à un article du journal <i>La Tribune de Lyon</i>	10
18. Créteil, une agression raciste qui nous indignent mais ne nous étonne pas.....	12
19. « Tout incident dans lequel un.e Juif.ve est impliqué.e est a priori de caractère antisémite, sauf preuve du contraire ».....	14
20. « Je regrette que l'antisémitisme ne soit associé qu'aux personnes issues de l'immigration coloniale et à l'extrême-gauche ».....	16
21. Antisémitisme dans <i>Sud-Ouest Dimanche</i> . Des titres effrayants pour un contenu plus raisonnable, mais bien trop partiel.....	19
22. Combattre l'antisémitisme aujourd'hui.....	21
23. On ne lutte pas contre l'antisémitisme en bradant l'État de droit.....	23
24. Le puits empoisonné de l'antisémitisme.....	25
25. Halte à la banalisation de l'antisémitisme.....	26

DOSSIER 2.

Combattre l'antisémitisme au jour le jour

12.

L'antisémitisme d'aujourd'hui : briser le cercle vicieux du racisme

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 9 octobre 2012

Contexte : Le 19 septembre 2012, une attaque à la grenade contre une épicerie casher à Sarcelles fait un blessé léger. Le 6 octobre 2012, une *synagogue d'Argenteuil* est la cible de tirs à blanc.

Lien : <https://ujfp.org/antisemitisme-daujourd'hui-briser-le-cercle-vicieux-du-racisme>

L'UJFP condamne l'attentat criminel antisémite, contre une épicerie de Sarcelles, acte qui ne peut avoir ni excuse ni justification. Elle condamne de même les tirs provocateurs contre la synagogue d'Argenteuil.

Pour reprendre une formule à succès, on pourrait s'interroger : de quoi l'antisémitisme de ces actes non revendiqués est-il le nom ?

On pourrait poser aussi d'autres questions : pourquoi tous les médias comme le gouvernement et les institutions juives communautaires ont-ils déjà des coupables avant même que les enquêtes aient abouti comme à Sarcelles ou parfois même commencé comme à Argenteuil ?

La seule chose qui est certaine aujourd'hui, c'est que des individus considèrent qu'attaquer des lieux comme une épicerie cachère ou une synagogue fait sens. Évidemment cela porte un nom : antisémitisme ou judéophobie selon les écoles. Groupuscules d'extrême droite (c'est arrivé suffisamment souvent ces dernières années pour que cette source ne puisse être éliminée) ou d'un extrême se revendiquant de l'islam, ou encore un banditisme vaguement politisé ? En tout cas la

haine de ces attaques vise les Juifs. Ce qui ne peut qu'inquiéter dans un pays qui sait ce qu'elle peut coûter, et qui voit aussi se développer ces dernières années un racisme d'État envers d'autres populations, comme les Roms, une islamophobie qui se traduit dans des lois, relayée par les « intellectuels » et les personnalités politiques les plus en vue, avec des argumentaires tirés des poubelles de l'histoire, où la victime est transformée en coupable (cf. l'affligeant « racisme anti-blanc » de JF Copé).

Éviter ou refuser de contextualiser (ce qui n'est pas acquiescer) de tels actes, refuser d'essayer de comprendre de quels ressorts ils peuvent procéder, reviendrait à participer d'un autre essentialisme aussi meurtrier et criminel que l'antisémitisme, et que tout autre racisme.

Car faut-il le préciser, l'antisémitisme est un racisme, qui a son histoire et ses victimes, mais il existe d'autres racismes comme celui qui a accepté de déshumaniser les Africains dans l'esclavage, les populations indigènes colonisées, puis post-coloniales, les gens du voyage... Tous ces racismes sont meurtriers.

Or force est de constater que les différents racismes qui se développent en France aujourd'hui ont des statuts différents : certains sont impulsés au plus haut niveau de l'État par des actions et déclarations de ministres, de hauts fonctionnaires, des figures intello-médiatiques, visant des minorités dominées, qu'elles soient numériquement fortes comme la minorité musulmane et post coloniale, ou faibles et fragiles comme les Roms. Face à cela, les mêmes représentants de l'État et figures médiatiques affichent un soutien et une protection arrogante et sans faille d'une autre minorité à l'encontre de laquelle se développe un racisme « populaire » antisémite qui se manifeste par des actes ou signes de différentes gravités, du graffiti au meurtre en passant par l'insulte. Récusant dans le premier cas avec virulence toute notion communautaire dans la République, (qualifiée ici de communautarisme), les mêmes revendiquent là le terme de communauté juive pour cette autre minorité qui acquiert de ce fait un statut différent.

Cette mise en avant se traduit en une multitude de signaux qui désignent à la fois les Juifs comme les enfants chéris de la République, intégrés (à quel prix !) et même occidentalisés blanchis (eux qui étaient jusqu'avant la 2^e Guerre Mondiale les métèques orientaux !) et qui passent un message clair de l'État : il assume publiquement de les « protéger » contre leurs ennemis tout désignés, les Musulmans.

Par ailleurs, le ministre des Cultes en déclarant à Strasbourg que « la France expulsera ceux qui au nom de l'Islam menacent l'ordre public » prétend qu'il ne peut y avoir de « salafisme » qu'étranger. Présupposé déjà démenti par la meurtrière équipée de Mohammed Merah et confirmé aujourd'hui dans le démantèlement d'un groupe qui serait composé de délinquants convertis à l'Islam.

De même, que cherche M. Prasquier, à part jeter de l'huile sur le feu en posant un signe imbécile d'égalité entre islamisme et nazisme (ce qui de surcroît banalise le nazisme) ?

L'ensemble de cette politique racialise les rapports sociaux, elle a ses intérêts intérieurs comme ses ressorts internationaux (l'idéologie du choc des civilisations), crée un statut à part aux Juifs français, les pose en protégés privilégiés de la République, intégrés, faisant partie du « nous » occidental judéo-chrétien, et les oppose à « eux » les arabo-musulmans, étrangers, de l'axe du mal.

Elle fabrique du ressentiment contre les *favoris du roi*, de la rancœur et parfois aussi à la marge de la haine. Elle est la matrice de la judéophobie d'aujourd'hui.

Non, l'antisémitisme criminel que nous dénonçons et combattons n'a aucune excuse ! Mais la façon dont Messieurs Valls, Copé ou Prasquier prétendent le combattre ne peut aboutir qu'à son développement. Parce que nous voulons une lutte efficace contre l'antisémitisme, contre tous les racismes et toutes les discriminations, nous leur disons : attention ! vous faites des déclarations qui risquent de transformer des délinquants ou des criminels en héros.

- Si vous continuez à traiter les Musulmans en coupables, les coupables en étrangers, et les étrangers en « sans droits »
- si vous continuez à imposer l'amalgame entre Juifs et sionistes, sionistes et Israéliens, à dénoncer toute expression politique contre le sionisme et l'action d'Israël comme une forme d'antisémitisme,

c'est vous qui fabriquez l'amalgame que vous prétendez dénoncer, au sein d'une population discriminée que vous voulez museler et que vous contrôlez comme globalement et a priori suspecte.

Nous voulons quant à nous des droits et des devoirs égaux pour tous, nous ne voulons pas plus d'une place privilégiée pour nous, Juifs citoyens dans la République, que nous n'acceptons la place d'exception attribuée à Israël au sein des nations. Les mêmes droits et les mêmes devoirs pour tous, c'est la seule chance d'arrêter la progression du racisme et de la haine ici et partout.

Le Bureau National de l'UJFP.



13.

L'UJFP condamne les propos antisémites de l'ancien premier ministre Raymond Barre.

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 12 mars 2007

Contexte : Dans un entretien à France Culture diffusé jeudi 1^{er} mars 2007, *Raymond Barre* incrimine « *le lobby juif capable de monter des opérations indignes* » et défend Maurice Papon et Bruno Gollnisch.

Lien : <https://ujfp.org/ujfp-condamne-les-propos-antisemites-de-lancien-premier-ministre-raymond-barre/>

C'est avec stupeur et consternation que l'Union Juive française pour la paix a pris connaissance des propos tenus le 1er mars 2007 par l'ancien premier ministre dans l'émission « Le rendez-vous des politiques » sur France Culture.

Celui qui a tenu les rênes du gouvernement de la France de 1976 à 1981 a en effet affirmé au cours de cette interview que Maurice Papon, responsable de la déportation des Juifs de Bordeaux était un « *grand commis de l'État* » et qu'il n'aurait pas dû démissionner de ses fonctions de Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde car « *On démissionne lorsqu'il s'agit vraiment d'un intérêt national majeur* ». Autrement dit, l'envoi de familles entières vers Drancy puis Auschwitz par les autorités françaises n'était pas, selon Raymond Barre, un sujet d'intérêt national majeur. A la suite de Papon, Raymond Barre s'inscrit ainsi dans une vieille tradition raciste et xénophobe dont le régime de Vichy a été emblématique. N'oublions pas que la mise à l'écart des Juifs commence avec le statut des Juifs, décision du gouvernement français ; n'oublions pas non plus que les camps français où ont été internés des anti fascistes espagnols et des anti nazis allemands dès 1938, sont des créations françaises.

Raymond Barre fonde aussi sa défense et illustration de Papon sur le fait que ce fut un fonctionnaire modèle qui appliquait les ordres, pas comme Jean Moulin et autres traîtres à Vichy. Ce même Papon qui a continué à appliquer les ordres de la république colonialiste, cause du drame du 17 octobre 1961 où 200 « Algériens innocents » ont trouvé la mort, de même que neuf communistes français lors de la fameuse manifestation dite de Charonne en 1962.

Dans une autre partie de cette interview, l'ancien premier ministre affirme, à propos du Numéro 2 du Front National Bruno Gollnisch, condamné il y a quelques semaines à deux mois de prison avec sursis pour négationnisme, que c'est « *un homme bien* », et d'ailleurs « *les gens peuvent avoir*

leurs opinions » ; enfin, évoquant les réactions qu'avait suscité sa distinction entre les « Français innocents » et les Juifs au moment de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic en 1980, il regrette à ce propos « la campagne qui a été faite par le lobby juif le plus lié à la gauche » lequel « lobby juif » « est capable de monter des opérations indignes ».

Pour l'UJFP, ce qui est indigne est qu'un ancien premier ministre de la France puisse tenir de tels propos. Est également indigne le fait que fort peu de personnalités politiques aient daigné condamner ces propos, laissant la tâche à diverses associations.

Pour l'UJFP, les propos de M. Raymond Barre, dont la nature antisémite est évidente, concernent tous les Français et l'absence de réaction est le signe que la République et la cohésion nationale courent un grave danger.

Bureau National de l'UJFP, 12 mars 2007



14. Profanation du cimetière juif de Strasbourg- Cronembourg.

Auteur : UJFP-Alsace

Date : 28 janvier 2010

Contexte : 18 tombes du cimetière juif de Strasbourg-Cronembourg sont profanées en juillet 2010. L'inscription « Juden Raus » (Les Juifs dehors) est trouvée.

Lien : <https://ujfp.org/profanation-du-cimetiere-juif-de-strasbourg-cronembourg/>

Après les tags antimusulmans et injurieux sur le domicile du maire de Strasbourg, après les dégradations islamophobes sur le véhicule d'un responsable musulman de Schiltigheim, c'est maintenant le cimetière juif de Strasbourg-Cronembourg qui a été visé par des actions nazies de destruction et de profanation.

Ces actes inqualifiables, dont le dernier, commis, par provocation, le jour même de l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, intervient dans le climat délétère créé par le prétendu débat sur une identité nationale fermée, excluant les étrangers, comme l'illustre encore l'action hors-la-loi, selon *Le Monde*, du sinistre « commissaire aux affaires immigrées », Éric Besson, heureusement désavoué par la justice encore démocratique de notre pays, doivent être poursuivis et condamnés.

Les nazillons doivent être arrêtés.

Le gouvernement doit immédiatement mettre fin au pseudo débat, ainsi qu'à la préparation d'une nouvelle loi anti-voile stigmatisante.

Eric Besson doit démissionner, et son ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale être supprimé.

UJFP-Alsace, 27 janvier 2010

LIEN UTILE : <http://la-feuille-de-chou.fr/?p=5386>



15. Halte aux crimes racistes

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 19 mars 2012

Contexte : Réaction à chaud de l'UJFP aux assassinats commis à Toulouse et à Montauban. On ne sait pas encore qu'ils l'ont été par Mohammed Merah.

Lien : <https://ujfp.org/halte-aux-crimes-racistes/>

À Toulouse et Montauban, des militaires ont été froidement assassinés. Certains étaient d'origine afro-caribéenne ou arabe. À Toulouse, une école confessionnelle juive a été attaquée à l'arme lourde. Un rabbin et plusieurs enfants ont été également froidement assassinés. L'UJFP exprime son total soutien aux familles touchées par ces meurtres.

À l'heure où ces lignes sont écrites, il est possible que ces crimes abjects soient liés mais il n'y a pas de preuve.

L'UJFP qui compte en nombre, parmi ses membres, des victimes ou des descendants de victimes d'une époque où le racisme d'État assassinait en masse les gens en fonction de leurs origines, dénonce ces crimes.

Ces meurtres se déroulent dans notre pays où règne actuellement un climat dominé par un discours d'État raciste et xénophobe d'une extrême violence.

Tous les racismes, qu'ils frappent les Rroms, les Noirs, les Arabes, les Juifs ou d'autres ne sont pas des opinions mais sont des incitations aux passages à l'acte criminel.

Toute essentialisation des êtres humains en fonction de leurs origines, de la couleur de leur peau, de leurs croyances ou de leurs non-croyances conduit à la barbarie.

Toute banalisation des discours racistes ou d'exclusion, qu'ils soient antisémites ou islamophobes, qu'ils désignent les pauvres, les jeunes, les femmes, les enfants ... est inadmissible et doit être combattue avec force.

L'UJFP espère que la lumière sera faite sur ces crimes et que tous les discours racistes seront combattus sans exclusive.

Le Bureau National de l'UJFP



16. Agression antisémite à Villeurbanne. Halte aux violences et aux amalgames racistes !

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 5 juin 2012

Contexte : 3 jeunes juifs agressés violemment dans la rue

Les victimes portant la kippa ont été pris à partie près de l'école Beth Menahem. Deux d'entre elles ont été frappées avec une barre de fer et un marteau.

Lien : <https://ujfp.org/agression-antisemite-a-villeurbanne-halte-aux-violences-et-aux-amalgames-racistes/>

L'Union Juive Française pour la Paix a entendu les informations selon lesquelles trois jeunes Juifs auraient été violemment pris à partie à Villeurbanne par d'autres jeunes qui les auraient frappés et blessés. Le caractère antisémite de cette agression serait avéré.

L'UJFP, qui combat le racisme sous toutes ses formes, dénonce cette agression ainsi que le climat de violence entretenu par l'extrême droite dans cette ville.

Dans l'attente des résultats de l'enquête, elle met en garde contre les tentatives de certains d'instrumentaliser cette affaire à des fins racistes. Ainsi déjà le FHaine s'en prend aux "milieux musulmans" et une officine sioniste dénonce "l'origine maghrébine" des agresseurs.

Le bureau national de l'UJFP, 5 juin-2012



17.

Réponse à un article du journal *La Tribune de Lyon*

Auteur : Section lyonnaise de l'UJFP

Date : 1^{er} février 2013

Contexte : *La Tribune de Lyon* affirme : « La communauté juive, qui compte entre 30 000 et 40 000 membres dans l'agglomération lyonnaise, vit dans l'angoisse depuis l'affaire Merah. Crachats, insultes, provocations et altercations seraient réguliers. Le nombre d'actes antisémites constatés à Lyon en 2012 confirme la "situation malsaine" décrite par de nombreux acteurs. Les associations juives visent particulièrement les jeunes Français d'origine maghrébine, qui seraient manipulés par des associations de soutien au peuple palestinien et certains élus d'extrême gauche. »

Lien : <https://ujfp.org/reponse-a-un-article-du-journal-la-tribune-de-lyon/>

Aux représentants de la communauté juive lyonnaise et aux lecteurs de la Tribune de Lyon.

« La communauté juive vit dans l'angoisse depuis l'affaire Merah. Crachats, insultes, provocations et altercations seraient réguliers. Le nombre d'actes antisémites constatés à Lyon en 2012 confirme « la situation malsaine » décrite par de nombreux acteurs. Les associations juives visent particulièrement les jeunes Français d'origine maghrébine qui seraient manipulés par des associations de soutien au peuple palestinien et certains élus d'extrême gauche. Enquête sur un sujet sensible ».

Tel est le résumé de la présentation, en page 5 de la Tribune de Lyon daté du 17 janvier 2013. Voir aussi en ligne : <https://tribunedelyon.fr/2013/01/17/pourquoi-les-juifs-de-lyon-ont-peur/>, de l'enquête réalisée auprès des institutions juives lyonnaises, intitulée : Pourquoi les Juifs de Lyon ont peur.

Le décor est brodé en quelques mots. Des mots simples, assassins, dans l'air du temps, hier comme aujourd'hui. Des mots supposés acceptables par les lecteurs de la Tribune de Lyon, devenus communs au plus grand nombre. Les bons et les méchants. Ceux qui ont peur, ceux qui font peur, reconnaissables entre tous, au faciès très exactement.

En effet, l'UJFP ne cesse d'expliquer que le CRIF et les institutions juives lyonnaises « qui ont peur » sont celles là mêmes qui, en soutenant de manière inconditionnelle toutes les exactions commises par l'armée israélienne à Gaza et dans les Territoires Palestiniens Occupés, tout autant

que l'attention suspecte accordée par la classe politique française – toutes tendances confondues – à « la communauté juive française », constituent le terreau sur lequel se développe un racisme populaire dont les effets pervers ne peuvent qu'exacerber les tensions au sein de notre société.

Clamer et faire croire que tous les Juifs de France soutiennent inconsidérément la politique criminelle de l'État d'Israël est dangereux. Car dans ce contexte, où se mêlent l'impunité absolue dont jouit Israël et le développement en France d'un racisme d'État dont les victimes sont les classes populaires les plus défavorisées, « issues de l'immigration », de la colère au racisme, de l'antisémitisme à l'islamophobie, la frontière n'est jamais très éloignée.

Ainsi que le déclarait Michel Warschawski au cours de la réception du Prix des Droits de l'Homme de la République française qui a été décerné à son association l'AIC en décembre dernier : « Ne nous y trompons pas, le combat contre l'impunité – par rapport à l'esclavage, au génocide des juifs d'Europe, à l'apartheid ou à l'occupation coloniale de la Palestine – est UN et ne peut ni ne doit être hiérarchisé. Ce qui est profondément anti-israélien, c'est de pousser Israël à la faute et à la fuite en avant, en laissant le pays dans l'impunité ».

A l'instar de Michel Warschawski, nous, Juifs français membres de l'UJFP, progressistes et anticolonialistes, nous n'acceptons pas les crimes israéliens commis « en notre nom » à l'encontre du peuple palestinien. Nous n'acceptons pas non plus qu'en France, le CRIF soutienne bruyamment « en notre nom », la politique israélienne et stigmatise dans des termes aussi inacceptables les jeunes issus de l'immigration maghrébine.

Les résultats des dernières élections israéliennes nous ont montré combien la société israélienne se désintéresse du sort fait au Palestiniens. Les espoirs que cesse l'oppression du peuple palestinien sont à nouveau nuls.

Les Juifs de Lyon continueront longtemps encore à nous entretenir de leur peur.

L'Union Juive Française pour la Paix - UJFP, Section lyonnaise.



18.

Créteil, une agression raciste qui nous indigne mais ne nous étonne pas.

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 5 décembre 2014

Contexte : A Créteil, en décembre 2014, trois jeunes hommes pénètrent dans l'appartement d'un couple dont l'homme est juif. Ils volent, séquestrent et agressent violemment ce couple et violent la jeune femme.

Lien : <https://ujfp.org/creteil-une-agression-raciste-qui-nous-indigne-mais-ne-nous-etonne-pas/>

Les médias nous rapportent une agression crapuleuse particulièrement violente à Créteil (Val de Marne), dont la gravité ne doit en aucun cas être minimisée. Un des agresseurs serait coupable de viol. Le ressort antisémite de cette violence est étayé par les propos rapportés par les victimes (juif = qui a de l'argent).

A ce stade de l'information, l'UJFP condamne fermement cette sordide agression raciste, comprend le traumatisme des victimes auxquelles elle tient à témoigner son émotion, et attend de la justice que l'enquête aille jusqu'à son terme et que les coupables soient condamnés.

Si l'UJFP s'indigne de ces actes, elle ne s'en étonne guère. En effet le racisme propagé dans notre société depuis le sommet de l'État envers des groupes de personnes ciblées, parce qu'arabes, noirs, et/ou musulmans, Rroms, sans papiers, demandeurs d'asiles... repris sans état d'âme par des médias avides de scoops et de buzzs, des « intellectuels » et éditorialistes venimeux, a pour conséquence d'augmenter les passages à l'acte racistes. Et des passages à l'acte il y en a tous les jours dans ce pays, contre des concitoyens arabes, noirs et ou musulmans, des femmes agressées violentées parce que voilées, des Rroms attaqués à l'acide, dont les camps sont brûlés, et cela dans un silence médiatique et politique assourdissant.

Encore une fois nous devons donc nous interroger sur le traitement politique et médiatique très particulier de cet événement.

Dans ce cas précis, c'est le ministre de l'Intérieur et le premier ministre qui prennent la parole s'appuient sur le caractère antisémite de l'agression pour nous assurer que la montée de l'antisémitisme en France doit faire l'objet d'une réaction spécifique forte et urgente. L'ont-ils jamais fait lors des innombrables attaques racistes qui visaient d'autres groupes en France ?

Quant au Conseil soi-disant Représentatif des Institutions Juives de France : lui qui avait réagi au projet de résolution parlementaire portant sur la reconnaissance de l'État de Palestine par la France en annonçant que cela favoriserait le développement de l'antisémitisme, il ne voit dans cette agression que la réalisation de sa prophétie ... et un outil précieux dans sa lutte pour défendre Israël et sa politique.

Oui, il y a une montée de l'expression antisémite dans notre pays. Nous le savons. Nous la constatons et nous la combattons. Et nous sommes très inquiets. Parce que si juif égale sioniste comme le veulent le CRIF et notre gouvernement, si l'impunité est garantie à Israël, et si tout acte antisémite doit être traité « en particulier » alors que tous les autres actes racistes sont méprisés ou ignorés, voire impulsés ou tolérés, alors l'antisémitisme ne peut que se développer dans notre pays.

Les déclarations de nos responsables gouvernementaux et nos médias, l'attention qu'ils affichent devant les actes ou déclarations antisémites, seraient audibles s'ils agissaient de même, face à une montée générale des actes racistes et des autres discriminations. C'est leur silence qui entretient l'idée d'un « deux poids deux mesures », au même titre que l'impunité toute particulière qu'ils accordent aux seuls crimes d'Israël. Toutes les victimes du racisme doivent être protégées et défendues, les juifs et tous les autres. Or c'est loin d'être le cas.

Le gouvernement et ses relais médiatiques prennent ainsi simultanément la responsabilité d'exacerber l'islamophobie et d'encourager l'antisémitisme.

Le racisme est un, la lutte contre le racisme est indivisible.

Bureau national de l'UJFP, 5 décembre 2014



19.

« Tout incident dans lequel un.e Juif.ve est impliqué.e est a priori de caractère antisémite, sauf preuve du contraire ».

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 10 février 2018

Contexte : L'agression, à Sarcelles, d'un garçon de 8 ans portant une kippa par deux adolescents fait grand bruit. Sans attendre l'enquête, des réactions politiques de tous bords se multiplient. Emmanuel Macron déclare : « *C'est toute la République qu'on agresse* ». Pourtant, les circonstances de l'incident restent floues.

Lien : <https://ujfp.org/tout-incident-dans-lequel-un-e-juif-ve-est-implique-e-est-a-priori-de-caractere-antisemite-sauf-preuve-du-contraire/>

« Et plus encore si c'est un enfant » pourrait-on ajouter. Telle semble être, en effet, la règle de droit désormais.

Sarcelles, lundi 5 février, 18h30. Un jeune garçon de 8 ans sort de chez lui pour se rendre à un cours de soutien scolaire. Porteur de symboles juifs clairement identifiables – kippa et tsitsits – il parcourt quelques mètres dans l'avenue avant de tomber sur deux jeunes garçons (noirs selon certains) d'une quinzaine d'années qui le font tomber puis le rouent de coups « pas très forts ».

Le parquet de Pontoise ouvre une enquête et retient le mobile antisémite.

Pourquoi ? Nul ne le sait. Apparemment, les agresseurs ne se sont pas exprimés, n'ont prononcé aucune insulte ni poussé aucun cri vengeur ou autre. Rien ne dit que la kippa et les tsitsits ont été dégradés. Pourtant, ces éléments paraissent suffisants pour qu'en quelques heures cet incident fasse les unes des journaux et des radios, pour que le Président Macron et le Premier Ministre Philippe lui consacrent chacun un communiqué horrifié, et que défilent responsables communautaires de tous poils clamant leur indignation ou leur résignation fataliste. On voudrait faire bouillir quelque marmite qu'on n'agirait pas autrement.

L'UJFP n'a pas à prouver son antiracisme, quelles qu'en soient les victimes.

L'enfant dont il est question est rentré chez lui et nous lui souhaitons un rétablissement rapide et complet. Nous lui offrirons prochainement notre livre *Une parole juive contre le racisme* comme nous l'offrirons à ses agresseurs dès qu'ils seront connus. Que la cause de l'agression soit un sac de

billes ou que son caractère antisémite soit avéré, cette lecture fera le plus grand bien à ces jeunes en formation.

Les véritables actes racistes, islamophobes ou antisémites, sont suffisamment nombreux et graves, commis par des adultes responsables, parfois dépositaires de l'autorité publique, pour que des garnements bénéficient de la présomption de garnement. Point n'est besoin d'en rajouter, au risque d'avoir à jouer les pompiers pyromanes.

Et si l'on n'est pas sérieux quand on a 17 ans, comme dit le poète, que les adultes soient, eux, un peu plus sérieux dans leurs analyses de bagarres d'enfants de 8 et 15 ans.

Bureau national de l'UJFP, 10 février 2018



20.

« Je regrette que l'antisémitisme ne soit associé qu'aux personnes issues de l'immigration coloniale et à l'extrême-gauche »

Auteur : Simon Assoun

Date : 4 octobre 2018

Contexte : « Ici vivent des ordures juives » : telle est l'inscription antisémite, accompagnée d'une croix celtique, qui a été tracée sur la porte d'un immeuble du 18^e arrondissement, rue Ordener, le 20 septembre 2018. Simon Assoun est interviewé par Nadir Dendoune, le 3 octobre 2018.

Lien : <https://ujfp.org/je-regrette-que-lantisemitisme-ne-soit-associe-quaux-personnes-issues-de-limmigration-coloniale-et-a-lextreme-gauche-simon-assoun-de-lujfp/>

Interview par Nadir Dendoune le mercredi 3 octobre 2018

Simon Assoun est membre du Bureau national de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix), une association connue pour son combat anticolonialiste.

Ce jeudi 20 septembre, des tags antisémites sont découverts sur la porte d'entrée d'un immeuble de la rue Ordener, dans le 18ème arrondissement de Paris. Il est écrit : « Ici vivent des ordures juives, notamment au troisième ». Le message est accompagné d'un dessin de croix celtique, symbole utilisé par les groupes néo-fascistes et par l'extrême droite nationaliste. Simon Assoun regrette qu'aujourd'hui l'antisémitisme ne soit associé qu'aux classes populaires issues de l'immigration postcoloniale et à l'extrême-gauche.

Que pensez-vous des tags antisémites qu'on a retrouvés sur la porte d'entrée d'un immeuble de la rue Ordener, dans le 18ème arrondissement de Paris ?

C'est un acte d'une grande violence qui porte incontestablement la marque d'une extrême-droite active. Évidemment, tout le monde le condamnera. Mais les enjeux auxquels nous sommes confrontés demandent plus que de simples condamnations morales et d'appels à la justice.

On ne peut pas faire comme s'il ne se passait rien de plus qu'un fait isolé. La banalisation de l'extrême-droite, c'est le produit de politiques concrètes menées depuis les deux dernières décennies. L'extrême-droite a pu se reconstruire à la faveur des politiques migratoires racistes, du développement de l'islamophobie, des débats autour de « l'identité nationale », de la criminalisation des classes populaires.

Prendre le problème de l'extrême-droite à la racine, c'est assumer le combat contre les politiques qui le nourrissent.

Vous regrettez qu'aujourd'hui l'antisémitisme ne soit associé qu'aux classes populaires issues de l'immigration postcoloniale et à l'extrême-gauche.

Oui, effectivement. C'est à la fois une impasse et un piège lourds de conséquences. Déjà, cela ne permet pas de constater que les milieux dans lesquels les opinions judéophobes progressent le plus sont les milieux d'extrême droite, ni de comprendre la circulation des préjugés anti-juifs d'un milieu à un autre, et donc leur persistance.

Des idées comme « les Juifs ont de l'argent » ou « les Juifs ont du pouvoir », que l'on retrouve dans la plupart des agressions judéophobes, sont bien issues du répertoire classique de l'antisémitisme occidental.

Que certains auteurs d'actes judéophobes soient issus de l'immigration ne change pas la nature des idées qui sont derrière. L'antisémitisme qui sévit à travers les meurtres d'Ilan Halimi et de Mireille Knoll, c'est bien le même antisémitisme que celui des tags de la rue Ordener.

Pour vous, le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France) a sa part de responsabilité dans la montée de l'antisémitisme...

Oui. Le CRIF a une double responsabilité. En engageant l'ensemble de la communauté juive dans un soutien inconditionnel et systématique à l'État israélien, le CRIF participe directement à

l'importation du conflit israélo-palestinien, à l'identification des Juifs de France aux soldats israéliens. Cela participe à la circulation d'idées judéophobes et expose les Juifs issus des classes populaires à des formes de violence.

D'autre part, le CRIF fait preuve d'un suivisme déroutant vis-à-vis des tendances politiques nationales. En restreignant la lutte contre l'antisémitisme à un certain type de judéophobie, le CRIF participe à la dédramatisation de l'extrême droite.

Son président Roger Cukierman n'exprime rien d'autre lorsqu'il qualifie Marine Le Pen de « personnellement irréprochable ». Il oublie qu'avec Marine Le Pen progressent également les nostalgiques du IIIe Reich.

Vous êtes une autre « parole juive » et pourtant on vous entend si peu. Comment l'expliquez-vous ?

Pour le comprendre il faut remonter un peu dans l'histoire. La diversité politique du judaïsme français s'est considérablement affaibli depuis la seconde moitié du 20^e siècle.

Il y a d'abord eu le génocide et l'anéantissement du monde juif européen, lequel nourrissait de nombreuses générations d'intellectuels, de militants et d'artistes aux idées progressistes, pour ne pas dire révolutionnaires.

Jusqu'au tournant des années 1950, le judaïsme français montrait de nombreux visages : il pouvait être bundiste ou communiste, sioniste ou anticolonialiste, orthodoxe ou libéral.

L'établissement de l'État israélien est venu remplir le vide laissé par le génocide. L'identité juive a pu se reconstruire, mais au prix de la marginalisation des voix juives progressistes ou critiques vis-à-vis de l'État d'Israël, en même temps que se reconstituaient des institutions représentatives juives conservatrices.

Quand, en tant que Juifs, on parle de racisme d'État en France, du colonialisme et de l'oppression en Palestine, de la légitimité et de la nécessité de lutter ici et là-bas, effectivement on se fait tout un tas d'ennemis qui n'ont pas forcément intérêt à ce que l'on nous entende. Car la « parole juive » que l'on porte est effectivement une parole de rupture avec ce système, une parole à contre-courant des idées dominantes et qui propose une porte de sortie. Nous subissons à la fois l'hostilité des autorités publiques et celle des institutions juives officielles.

Comment lutte-t-on efficacement contre l'antisémitisme ?

Lutter contre l'antisémitisme, c'est d'abord bien identifier le mal que l'on combat. Comprendre d'où il vient, comment il persiste et se reproduit. Et, surtout, de bien identifier les enjeux. On ne peut pas séparer la lutte contre l'antisémitisme des autres luttes antiracistes. Prendre le problème de l'antisémitisme à la racine, c'est assumer le combat contre l'islamophobie, les politiques migratoires, la relégation des « quartiers populaires » etc.

Bien qu'il s'agisse d'oppressions différentes que l'on pourrait analyser séparément, le terrain de la lutte n'est pas celui de l'analyse.

Les Juifs ne gagneront pas ce combat tout seul. Plus le CRIF engage l'ensemble des Juifs dans un soutien inconditionnel à Israël, plus la tâche de déconstruire les préjugés et les amalgames judéophobes est compliquée.

En tant que minorité, les Juifs ont tout à gagner à cultiver les solidarités avec les autres minorités. Il faut donc inlassablement déconstruire préjugés et amalgames, par le dialogue, les rencontres mais aussi et surtout par des luttes communes.

Dans cette perspective, le combat contre l'antisémitisme est pour moi indissociable de la défense des droits légitimes et fondamentaux des Palestiniens. Il s'agit du combat contre l'impérialisme, le colonialisme, pour l'égalité des droits. Les gouvernements israéliens affirment agir au nom des Juifs du monde entier.

Qu'on le veuille ou non, on est, en tant que Juif, embarqué dans cette histoire. On ne peut pas être contre le racisme ici, et le soutenir là-bas. Être Juif et antisioniste, c'est à la fois soutenir la lutte des Palestiniens contre l'oppression et défendre la possibilité d'un judaïsme émancipé de l'idéologie et de la politique d'un État. C'est le moyen le plus efficace pour se défaire des préjugés qui nous empoisonnent.

Nadir Dendoune est journaliste indépendant. Après un passage au Parisien, à M6 et à France 3, il travaille régulièrement pour le Courrier de l'Atlas depuis 2013. Il est par ailleurs réalisateur de documentaires et auteur. Son dernier livre « Un tocard sur le toit du monde » a été adapté pour le cinéma et sortira sous le titre « L'ascension » début 2017.



21.

Antisémitisme dans *Sud-Ouest Dimanche*. Des titres effrayants pour un contenu plus raisonnable, mais bien trop partiel.

Auteur : André Rosevègue

Date : 15 mai 2019

Contexte : Le 28 avril 2019, l'édition du dimanche de *Sud-Ouest* titre « Antisémitisme : le signal d'alarme ».

Lien : <https://ujfp.org/antisemitisme-dans-sud-ouest-dimanche-des-titres-effrayants-pour-un-contenu-plus-raisonnable-mais-bien-trop-partiel/>

En France, on peut mourir parce que Juif. On peut être harcelé parce que Juif. On peut être stigmatisé parce que Juif. En 2019, cela doit être dénoncé, expliqué, combattu. Malheureusement, *Sud-Ouest Dimanche* choisit de dénoncer sans expliquer, ce qui n'est pas le meilleur moyen de combattre.

Sous le titre « Antisémitisme, le signal d'alarme » trois sous-titres en Une que nous reprenons :

En France, les actes contre les Juifs ont augmenté de 74 % entre 2017 et 2018.

C'est bien sûr grave, mais quel est le sens de ce chiffre alors que la tendance générale de ces dernières années est plutôt à un lent recul ?

Julien Rousset précise que « deux pics avaient été observés en 2004 et 2009, ils coïncidaient avec deux périodes de forte tension dans le conflit israélo-palestinien (...) »

Mais il ne pense pas utile de rappeler que 2018, ce sont les « marches du retour » de la population de Gaza qui n'en peut plus du blocus, les snipers israéliens tirant sur les manifestants désarmés, Trump validant l'annexion « définitive » de Jérusalem Est et la proclamation d'Israël État Nation du peuple juif qui fait des Palestiniens des étrangers dans leur propre pays.

Donc une année où Israël multiplie les crimes de guerre en prétendant agir au nom de tous les Juifs du monde et défie le droit international ; où le Conseil qui se dit représentatif des Institutions Juives de France soutient inconditionnellement la politique israélienne. Un pic condamnable mais explicable par cette « coïncidence », non ?

Des Girondins témoignent de leur inquiétude face à cette montée de la violence

Oui, mais le dossier le dit : « dans la région, beaucoup moins de tensions qu'ailleurs ». Les six girondins juifs interrogés sont tous « proches du centre Yavné, centre culturel juif de Bordeaux qui œuvre, notamment au dialogue entre les cultures » – un centre culturel où la culture juive antisioniste n'a cependant pas sa place.

La rabbine Delphine Horvilleur juge cette « haine délirante »

La rabbine médiatique cherche à calmer le jeu, reconnaît que le sionisme « est aujourd'hui associé à la domination des faibles. L'État israélien a une responsabilité dans ce changement des mentalités à son égard. ». De même, l'article titré « *Des Juifs français toujours tentés par le départ* », se termine à juste titre par « l'alya est rarement un aller simple ».

En résumé, le contenu des pages est moins anxiogène et plus près de la réalité que le titre. Ce dossier continue cependant de faire de l'antisémitisme un racisme à part de tous les autres, ignorant que l'on meurt en France aussi parce que l'on est Rrom, que l'on a plus de risques de mourir étouffé dans une voiture de la BAC quand on est Noir, ou de mourir électrocuté quand on est un jeune maghrébin poursuivi par la police.

Le « deux poids deux mesures » n'est pas un sentiment, c'est une réalité. En faisant des Juifs les « enfants chéris de la République », en leur reconnaissant « un lien particulier » avec un pays étranger, en l'occurrence Israël, qu'elle ne reconnaît à aucun autre de ses citoyens, en maintenant l'impunité dont cet État bénéficie, c'est l'État français qui désigne les Juifs à la vindicte populaire, entretenant tous les phantasmes et les complotismes.

André Rosevègue, Union Juive Française pour la Paix – Aquitaine, 29 avril 2019



22.

Combattre l'antisémitisme aujourd'hui

Auteur : Jean-Guy Greilsamer

Date : 28 avril 2019

Contexte : Article paru dans la revue du Mouvement de la Paix, « Planète Paix »

Lien : <https://ujfp.org/combattre-lantisemitisme-aujourd'hui/>

Jean-Guy Greilsamer, membre de l'UJFP¹, explique comment concevoir la lutte contre l'antisémitisme aujourd'hui, comment la lier à la lutte contre tous les racismes sans la considérer comme plus importante que les autres. Il proteste contre l'instrumentalisation de ce racisme, instrumentalisation à des fins qui contribuent à l'entretenir

La réalité de l'antisémitisme en France est indéniable : des meurtres antisémites ont eu lieu (perpétrés par Mohammed Merah à Toulouse, par Amedy Coulibaly dans un Hyper Cacher, etc.) des cimetières juifs sont profanés, des inscriptions et des propos antisémites se répandent...

Comment combattre efficacement l'antisémitisme aujourd'hui ? Il s'agit bien-sûr de trouver et sanctionner les coupables et de combattre tous les clichés complotistes qui essentialisent les Juifs comme cherchant à dominer le monde.

Mais il s'agit aussi de ne pas isoler l'antisémitisme des autres racismes et de s'opposer à une instrumentalisation de l'antisémitisme à des fins qui contribuent à l'entretenir.

Dans le contexte actuel d'accroissement de tous les courants racistes, il est important de ne pas considérer l'antisémitisme comme un racisme supérieur aux autres racismes, digne d'un traitement privilégié. Aujourd'hui les racismes issus du passé colonial de la France, les racismes anti-arabe, anti-roms, (violentes agressions suite à des rumeurs), islamophobes (tuerie en Nouvelle-Zélande), négrophobes, etc., sévissent aussi fortement, souvent encouragés par des discriminations ou par des répressions policières, et toute mise en concurrence des racismes nuit à tous les antiracismes.

Des amalgames intolérables

Il est nécessaire aussi de dénoncer la confusion de l'antisémitisme avec l'antisionisme (qui est une idéologie née dans la population juive elle-même) et avec le combat résolu contre l'actuelle politique israélienne coloniale, d'apartheid et d'épuration ethnique.

C'est cette confusion qu'a développée le président Macron dans son discours du 20 février 2019 lors du traditionnel dîner du CRIF², entérinant une définition de l'antisémitisme permettant d'inclure des critiques contre l'État d'Israël et condamnant une nouvelle fois le mouvement BDS

1 UJFP : Union Juive Française pour la Paix.

2 Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.

(Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre l'État d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international).

Il s'agit là d'une politique qui ne peut qu'entretenir ou encourager l'antisémitisme, parce qu'elle assimile les Juifs au régime israélien et parce qu'elle souhaite museler un mouvement, le boycott de l'État d'Israël, qui relève de la liberté d'expression, ainsi que le reconnaissent Frederica Mogherini, haute représentante de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et de nombreux autres personnalités et organismes.

Une instrumentalisation dangereuse

De même, le gouvernement se sert aussi des Juifs contre le mouvement des Gilets jaunes, qu'il a prétendu largement infiltré par des antisémites.

Les antisémites cherchent certes à s'infiltrer dans de nombreux domaines, mais instrumentaliser l'antisémitisme comme le fait le gouvernement classe la grande majorité des Juifs de son côté et les désigne comme cibles potentielles des révoltes populaires.

Tous ces comportements gouvernementaux ont suscité de nombreuses protestations, dont beaucoup sont publiées sur le site de l'Union Juive Française pour la Paix : www.ujfp.org

Les militant-e-s de l'UJFP ont publié un livre : *Une parole juive contre le racisme*³. Ils sont disponibles pour présenter dans les établissements scolaires ou toute autre communauté ce livre, qui développe l'histoire de l'antisémitisme et promeut un antiracisme politique et pas seulement humanitaire, et pour animer des discussions sur le racisme et l'antiracisme.

Jean-Guy Greilsamer

Article paru dans le [n° 641 de la revue du Mouvement de la Paix, « Planète Paix », p. 9](#)



3 *Une parole juive contre le racisme*, 2ème édition (janvier 2018). À [commander en ligne sur notre site](#)

23.

On ne lutte pas contre l'antisémitisme en bradant l'État de droit

Auteur : Coordination nationale de l'UJFP

Date : 27 avril 2021

Contexte : Le 14 avril 2021, la Cour de cassation confirme à la fois le caractère antisémite de l'assassinat de Sarah Halimi et l'irresponsabilité de l'auteur du crime Kobili Traoré. Des manifestations sont organisées auxquelles une partie de la communauté juive se rallie, aux cris de « Sans justice, pas de République », et la justice israélienne est saisie par les avocats de la sœur de Sarah Halimi.

Lien : <https://ujfp.org/on-ne-lutte-pas-contre-lantisemitisme-en-bradant-letat-de-droit/>

Si la décision rendue le 14 avril selon laquelle le meurtrier de Sarah Halimi ne sera pas jugé en Cour d'assise a suscité un élan d'émotion sincère, elle a également aiguisé l'appétit des professionnels les plus obscènes de l'exploitation politique. La position de la Cour de cassation, fondée sur la recherche d'un équilibre complexe entre le respect du droit et la nécessité de rendre justice, a été délibérément trahie pour échauffer les esprits en laissant croire que l'on pouvait aujourd'hui, en France, tuer des Juif.ve.s sans être inquiété.

Le fond de l'air est lourd, et pourtant, nombreux sont ceux qui ne cherchent qu'à l'alourdir davantage. Le 14 avril dernier, la Cour de cassation s'est efforcée de tenir la chandelle par les deux bouts en reconnaissant le caractère antisémite du meurtre de Sarah Halimi tout en constatant l'irresponsabilité pénale du meurtrier. Atteint d'une bouffée délirante aiguë, il a violemment assassiné sa voisine, juive, qu'il assimilait à un démon à éliminer en raison de ses origines et de sa religion. Ce crime atroce et la culpabilité de son auteur ont été reconnus par la justice, tout comme son caractère incontestablement antisémite puisque s'appuyant sur des préjugés relevant de la haine des juif.ve.s. En conformité avec l'avis des psychiatres formulé à la quasi-unanimité des psychiatres (six sur sept) ayant mené les expertises auprès de Kobili Traoré dans le cadre de la procédure judiciaire, la Cour de cassation a confirmé l'irresponsabilité pénale de l'accusé, ce dernier ayant perdu tout discernement au moment des faits.

De nombreuses voix, de celle du Crif à celle du Président de la République, se sont élevées pour réfuter ce jugement, arguant que la justice s'occupait bien d'individus ayant commis des actes de délinquance sous l'influence de l'alcool. Il faut lire le détail des expertises psychiatriques pour

comprendre à quel point cet argument ne tient pas. La bouffée délirante aiguë n'a rien d'une mauvaise ivresse. Dans la plupart des cas, elle n'est rien d'autre que le moment inaugural de maladies psychiatriques lourdes. La conclusion des experts ne laisse planer guère de doutes quant au fait que le cas de Kobili Traoré relève bien de ce schéma. Que l'opinion publique se pose la question, quoi de plus compréhensible, mais lorsque des personnes ayant eu accès à l'intégralité du dossier soufflent à dessein sur les braises de la colère et du ressentiment, alors c'est à de l'irresponsabilité politique que nous avons affaire !

Devant ce torrent de prises de position s'appuyant sur un désarroi légitime pour flatter les passions les plus viles – celles de la haine et de la vengeance, au détriment de ce que la justice a de plus noble –, le pouvoir macronien court une fois de plus derrière l'extrême-droite à qui, *en même temps*, il ouvre la voie. Ainsi, l'avocat d'extrême-droite franco-israélien Gilles William Goldnadel annonce saisir la justice israélienne afin de poursuivre Kobili Traoré, depuis un État ne respectant ni les principes du droit international, ni ceux des droits humains, et dirigé par un gouvernement d'extrême-droite et de suprématistes juifs. La lutte contre l'antisémitisme et pour la sécurité des juif.ve.s en France n'a rien à gagner avec de telles propositions. Au contraire, ces dernières alimentent la confusion et ouvrent un boulevard au complotisme. En dressant la justice d'un État suprématiste et colonial contre la décision de la Cour de cassation, elles sèment les grains de l'antisémitisme et plus généralement du racisme sous toutes ses formes.

De plus, on ne peut que constater que l'empressement à intervenir exprimé par le gouvernement est une fois de plus à géométrie variable. Qu'ont fait les pouvoirs publics lorsque Mohammed El Makouli a péri en 2015 sous la lame et les cris de Thomas Gambet (« Je suis ton dieu, il n'y a pas d'islam !¹»), lui aussi atteint d'une bouffée délirante et reconnu irresponsable pénalement ? Rien : ni proposition de loi, ni emballement médiatique, ni, d'ailleurs, reconnaissance du caractère islamophobe du crime. Ce deux poids, deux mesures fracture toujours un peu plus la République, contribuant ainsi au renforcement du racisme intercommunautaire – et donc de l'antisémitisme. Une fois de plus, le mal que l'on prétend combattre en sort grandi.

Nous apportons notre solidarité à la famille Halimi et aux communautés juives de France, endeuillées par la haine antisémite et violentées par le cynisme des pompiers pyromanes toujours prompts à réclamer vengeance. Nous avons à cœur le respect des principes fondateurs de ce qu'il reste d'État de droit dans ce pays, d'ailleurs si malmené par ceux-là même disposés à donner des gages aux faux-amis des juif.ve.s. Nous ne le braderons pas au nom d'une vision erronée et dangereuse de la lutte contre l'antisémitisme.

La Coordination nationale de l'UJFP, 27 avril 2021



24.

Le puits empoisonné de l'antisémitisme

Auteur : Coordination nationale de l'UJFP

Date : 3 septembre 2021

Contexte : Durant l'été 2021, des manifestations contre le pass sanitaire se déroulent dans toute la France. Elles mêlent des revendications sociales s'opposant aux sanctions prévues contre les salariés à des délires anti-vaccin. S'il existe un pôle syndicaliste, ces manifestations sont largement infiltrées par l'extrême droite : Florian Philippot, identitaires... Ça et là, des pancartes apparaissent qui listent des « responsables » juifs de la politique sanitaire ou dirigeant des industries pharmaceutiques. Parfois, elles incriminent les Juifs sans les nommer, dans un complotisme renouvelé.

Lien : <https://ujfp.org/le-puits-empoisonne-de-lantisemitisme/>

Au 14^e siècle, les grandes épidémies de lèpre ou de peste bubonique ont été l'occasion, pour la première fois, de l'accusation mortifère d'empoisonnement des puits par les Juifs, suivie de bûchers et de massacres. La dénonciation des Juifs comme une présence satanique, responsable de tout le malheur du monde, est un des fondements de l'antisémitisme.

Dans les manifs contre le pass sanitaire, des pancartes ont fait leur apparition. « Qui ? » est le slogan antisémite principal : ou bien ce « qui ? » est accompagné d'une liste de femmes ou d'hommes politiques, de médecins, de patrons de l'industrie ou des médias, tous juifs – ainsi, on préférera évoquer Drahi pour les médias et non Bolloré qui a le tort de ne pas être juif... Ou bien ce « qui ? », parfois orné de cornes diaboliques, pose-t-il la question sur « ceux qu'on ne peut critiquer », ceux qui sont « l'ennemi », « ceux qui se sentent visés » sans donner de noms : chacun doit identifier de lui-même le « complot juif » contre la santé et la liberté, mené par les Juifs.

Gêné aux entournures, le CRIF, dont une partie des dirigeants flirte aisément avec le Rassemblement national, doit abandonner sa vindicte contre les quartiers populaires, les Musulmans qui seraient les auteurs d'un nouvel antisémitisme. C'est bien le vieil antisémitisme, le lourd, amené par des groupes identitaires qui se développent dans le climat de répression et d'islamophobie décomplexée.

Et si l'on peut s'étonner du laxisme du gouvernement envers l'antisémitisme quand il émane de l'extrême droite, on notera que, certains manifestants se sont violemment opposés à cette

expression raciste. Une vidéo d'un dirigeant du mouvement social dénonçant l'extrême droite est devenue virale. **Ceux qui tentent de faire croire que l'antisémitisme serait à présent d'extrême gauche en sont pour leurs frais.**

Sans concession, nous dénonçons l'antisémitisme d'où qu'il vienne et en l'occurrence de l'extrême droite et nous le faisons d'autant plus aisément que nous nous sommes prononcés fermement, par des actes, contre toutes les formes du racisme, sans hiérarchisation, contre l'islamophobie, la négrophobie, l'antitsiganisme... avec nos sœurs et nos frères d'organisations qui luttent contre le racisme d'État et ne sont pas dupes des détournements que la domination peut faire pour se maintenir en place.

La Coordination nationale de l'UJFP, le 3 septembre 2021



25.

Halte à la banalisation de l'antisémitisme

Auteur : Armand Gorintin

Date : 29 novembre 2021

Contexte : L'automne 2021 voit un pourrissement de la campagne électorale présidentielle, autour de l'apparition du candidat Eric Zemmour et des thèmes xénophobes, islamophobes et racistes qu'il développe.

Lien : <https://ujfp.org/le-puits-empoisonne-de-lantisemitisme/>

Lorsqu'Eric Zemmour est poursuivi et condamné pour des insultes et des propos haineux contre les jeunes immigrés, on ne peut que s'en réjouir.

Mais on ne peut pas en dire autant lorsque, à la fin du mois d'octobre 2021, le Tribunal correctionnel de Paris relaxe Jean-Marie Le Pen qui était jugé pour provocation à la haine raciale après avoir, dans une vidéo, dit à propos de Patrick Bruel ainsi que d'artistes juifs antifascistes : « Écoutez, on fera une fournée la prochaine fois. »

D'après le *Courrier Picard* du 29 octobre 2021 et l'AFP, le Tribunal correctionnel de Paris « a jugé que les propos de M. Le Pen avaient pour cible la communauté juive car le terme de fournée renvoyait à l'image quand bien même symbolique des Juifs assassinés par les nazis dans les camps d'extermination. » Et *L'Humanité* du 2 novembre 2021, entre autres, s'exprime dans le même sens.

Par contre, le tribunal a ajouté, afin de justifier la relaxe, qu'il ne s'agissait que d'une « jubilation pour faire un bon mot devant un auditoire acquis ».

Et ce, alors même que lors du procès, le ministère public avait considéré que les propos de M. Le Pen, prononcés en 2019, constituaient une grave faute morale.

Il ne s'agit pas, pour moi, militant de l'UJFP, de m'opposer au droit de faire de l'humour. Et la dérision du malheur a souvent constitué un ingrédient de l'humour juif, y compris en évoquant l'horreur du nazisme et de ses crimes. Il suffit d'évoquer des films comme « Train de vie » avec Rufus, ou « Les producteurs » de Mel Brooks pour s'en rendre compte. Mais il y a humour et humour, et il est inadmissible de trouver sujet à rire devant l'idée d'envoyer un être humain dans un four ! Sans entrer dans de complexes subtilités juridiques, je ne peux voir aucune « jubilation » ni « bon mot » dans les propos de Jean-Marie Le Pen, en cause dans ce procès, qu'ils aient été prononcés « devant un auditoire acquis » ou pas.

Pour moi, militant de l'UJFP, il ne peut s'agir, dans cette « jubilation », que d'une inacceptable banalisation de l'antisémitisme que nous ne pouvons que condamner et combattre.



Index lexical

17 octobre 1961.....	5
amalgames.....	9
anéantissement des Juifs d'Europe.....	18
antiracisme politique.....	22
antisémitisme.....	2 sv, 11 sv, 16 sv, 20 sv
Antisémitisme.....	19
apartheid.....	11, 21
Argenteuil.....	2
attentat.....	2
Auschwitz.....	5, 7
Barre, Raymond.....	5 sv
Besson, Éric.....	7
Bund.....	18
choc des civilisations.....	3
cimetière juif.....	6
communautarisme.....	3
communauté juive.....	3, 10
complot juif.....	25
complotisme.....	20 sv, 24 sv
Copé, Jean-François.....	4

Coulibaly, Amedy.....	21
Créteil.....	12
CRIF.....	11, 13, 17 sv, 24 sv
CRIF2.....	21
Cukierman, Roger.....	17
discriminations.....	4
Drancy (camp de).....	5
école Ozar Hatorah (Toulouse).....	8
esclavage.....	3, 11
État d'Israël.....	11, 18, 22
extrême droite.....	2, 16 sv, 26
génocide.....	11, 18
Gilets jaunes.....	22
Goldnadel, Gilles William.....	24
Gollnisch, Bruno.....	5
graffitis antisémites.....	3
Halimi, Ilan.....	17
Halimi, Sarah.....	23
hiérarchisation.....	26
identitaires.....	25
identité juive.....	18
immigration.....	11, 16 sv
insulte antisémite.....	3
islamophobie.....	3, 11, 13, 17 sv, 25 sv
judaïsme.....	17 sv
Juden Raus.....	6
judéophobie.....	2, 4, 17
juif et argent.....	12, 17
kippa.....	9, 14
Knoll, Mireille.....	17
Le Pen, Jean-Marie.....	26
Le Pen, Marine.....	17
lobby juif.....	5 sv
médias.....	12, 25
Merah, Mohammed.....	3, 8, 10, 21
métèques.....	3
meurtre antisémite.....	3
Moulin, Jean.....	5
négationnisme.....	6
nouvel antisémitisme.....	25
Papon, Maurice.....	5
pompiers pyromanes.....	15
Prasquier, Richard.....	3 sv
préjugés antisémites.....	23
profanation de cimetière.....	6, 21
racisme.....	2 sv, 8 sv, 11 sv, 18, 20 sv, 24, 26
racisme d'État.....	3, 8, 11, 18, 26
Rassemblement national.....	25
Roms.....	3, 12
Sarcelles.....	2

Schiltigheim.....	6
statut des Juifs.....	5
suprémacisme blanc.....	24
synagogue.....	2, 6
tags antisémites.....	16
Toulouse et Montauban (tueries de).....	8
Traoré, Kobili.....	24
Une parole juive contre le racisme.....	14, 22
Valls, Manuel.....	4
Vichy.....	5
Villeurbanne.....	9
viol.....	12
Zemmour, Eric.....	26

[LIEN VERS LE DOSSIER 3](#)

Retrouvez les articles de l'UJFP sur son site :

<https://ujfp.org>

